



CHATEAU DE REGNIERE-ECLUSE



Situation : Commune de Regnière-Ecluse, Somme (80).

Propriété du Conservatoire du littoral : 2008.

Classé Monument Historique 2006 (château et son domaine).

Gestionnaire : Association pour la sauvegarde et la valorisation du domaine millénaire de Regnière-Ecluse.

Date de construction : 1553 et milieu XIXème siècle.

Architecte / chargé de construction : Pierre-Charles Dussillon - Jean Herbault

UNE HISTOIRE

De son acquisition par les ancêtres de M. de Nicolay en 1030 à nos jours, le domaine de Regnière-Ecluse a connu une longue histoire d'environ mille ans. Le château est le fruit de la volonté du comte Herman d'Hinnisdal de revenir à un mode de vie aristocratique au milieu du XIXème siècle. Il fit agrandir et modifier le bâti existant en un grand château de style gothique-troubadour. Laissé à l'abandon dans la première moitié du XXème siècle, le château et son domaine renaissent grâce à la volonté de M. de Nicolay et au soutien du Conservatoire du littoral.

UNE ARCHITECTURE

Le château de Regnière-Ecluse se présente comme un exemple complet d'une architecture néogothique à la mode troubadour, prônant un retour au style de la Renaissance et du Moyen Age, très apprécié au XIXe siècle. On retrouve un vaste éclectisme de styles d'ornementations, de décorations ou encore d'ameublement. La décoration intérieure du château est parfaitement réalisée, portée par le travail des frères Duthoit, ornemanistes amiénois. Cependant, il ne faut pas oublier que les éléments du château datent du XIXème siècle, portant à son apogée l'art du pastiche visant à renouer avec les styles du passé.

UN SITE – DES VALEURS LITTORALES

Le domaine se situe à quelques kilomètres de la baie de Somme, espace naturel remarquable, où le Conservatoire du Littoral, en collaboration avec le département de la Somme, est fortement engagé dans sa protection depuis plus de 20 ans.

Le château est au cœur d'un domaine de 810 hectares constitué d'un ensemble paysager remarquable par la diversité des milieux qui le composent. Les terrains jouxtent notamment un autre site de zones humides rétro-littorales et les marais de la Maye.



S'y rendre : Le château se situe dans la Somme, à 25km d'Abbeville, à la sortie du village de Regnière-Ecluse.

Ouverture au public : Le château se visite uniquement avec un guide et sur rendez-vous, toute l'année en groupe et de juin à septembre en individuel. Le parc peut se visiter sous réserve d'effectuer une demande d'autorisation à l'association.

Contact : Association pour la sauvegarde et la valorisation du domaine millénaire de Regnière-Ecluse : 03.22.23.33.81